



Appel à Projets GIRCI Grand Ouest 2015

« Actions structurantes pour l'Interrégion Grand Ouest »

GUIDE D'INSTRUCTIONS

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES LETTRES D'INTENTION : 15 JUIN 2015

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES DOSSIERS COMPLETS : 21 SEPTEMBRE 2015

Soumission électronique par la DRCI à : f.hourcade@chu-tours.fr,
copie m.granger@chu-tours.fr

1. Contexte de l'appel à projets

En 2015, le Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation Grand Ouest (GIRCI GO) lance un appel à projets « *Actions structurantes pour l'Interrégion Grand Ouest* » afin d'aider les équipes hospitalières et hospitalo-universitaires (médecins, pharmaciens, odontologistes, ...) et/ou médico-administratives en charge des fonctions support (investigation, contrôle qualité, outils, infrastructures, formation ...) à mettre en œuvre toute action collective, réseau, de nature à contribuer significativement à accroître la compétitivité du Grand Ouest en matière de recherche clinique et d'innovation.

2. Champ de l'appel à projets

Le présent appel à projets privilégiera la promotion d'initiatives :

- Stratégiques pour le développement de la recherche clinique interrégionale,
- Soutenues par une majorité des établissements du Grand Ouest,
- Implantables dans les établissements participants,
- Valorisables, le cas échéant, au plan national.

En conséquence, l'appel à projets a vocation à accompagner tout projet porté par un groupe de professionnels émanant d'établissements de santé d'au moins 3 des 4 régions du Grand Ouest et ayant pour but d'initier ou développer sur l'interrégion :

- 1) un réseau d'investigateurs dédié à une pathologie d'organe ou d'appareil ou, le cas échéant, relevant d'un champ disciplinaire ou d'une approche multidisciplinaire, et ayant pour objectif la mise en œuvre de projets de recherche collaboratifs et la recherche de financements compétitifs nationaux ou internationaux

Et/ou

- 2) un réseau de professionnels pour le développement d'outils structurants pour HUGO :
Il s'agit de soutenir une phase pilote et de test d'utilisation dans l'interrégion afin d'orienter les investissements à long terme. Ces outils peuvent être d'ordre varié :

- informatique (ex* : logiciels de gestion médico-administrative de la recherche, de screening et de pré-screening...)
- bio-informatique (ex* : développement d'une plateforme commune...)
- biostatistique (ex* : centre de traitement de données...)
- biologique (ex* : standardisation d'un test, collection et gestion d'échantillons...)
- radiologique (ex* : harmonisation fonctionnelle d'un parc de machines)
- pharmaceutique (ex* : mise en place d'une unité de production)

** Les exemples sont donnés à titre indicatif et ne sont pas restrictifs.*

- 3) un projet collaboratif dans la thématique Évaluation Médico-Économique (EME) : Étude d'EME associant plusieurs centres de HUGO et dont les objectifs et la méthodologie auront été élaborés avec l'aide de /validés par la cellule EME du GIRCI.

3. Modalités de participation

a) Durée des projets

Les projets soutenus par le présent appel à projets ont une durée de 12 ou 24 mois.

b) Équipes éligibles

Toute équipe hospitalière ou hospitalo-universitaire de l'interrégion Grand Ouest qu'elle soit médicale, odontologique, pharmaceutique ou administrative est éligible.

c) Responsable du projet

Pour chaque projet soumis, un responsable est désigné. Outre son implication scientifique et technique, il est garant de la mise en place des modalités de collaboration entre les équipes participantes, de la production des documents requis (rapports et bilans), de la tenue des réunions, de l'avancement et de la communication des résultats et des rapports d'activité auprès du Conseil d'Orientation Scientifique du GIRCI GO.

d) Organisme gestionnaire

Pour chaque projet retenu et financé, l'établissement accueillant le responsable du projet perçoit les fonds pour le projet. Une convention entre le CHU d'Angers au titre du Groupement de Coopération Sanitaire Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest (HUGO) gestionnaire des fonds du GIRCI GO, et l'établissement, est signée. Cette convention précise les modalités de transmission de l'ensemble des rapports d'activités et financiers. La répartition des fonds entre établissements impliqués dans le projet se fait par convention entre l'établissement du coordonnateur du projet et les autres établissements impliqués.

4. Critères d'éligibilité et procédure de sélection des projets

a) Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets doivent satisfaire les conditions suivantes :

- Le dossier complet comprend les documents requis et respecte les modalités de soumission,
- Le projet répond aux objectifs du présent appel à projets et s'inscrit dans un des champs identifiés,
- Le projet a une durée conforme à la durée indiquée,
- Le budget du projet est détaillé, ne dépasse pas 200 000 €, est conforme aux besoins et fait état des aides déjà obtenues ou demandées,
- Un calendrier des étapes-clefs est présenté (ce calendrier sera l'élément essentiel pour le suivi des résultats),
- Le projet démontre son intérêt stratégique ou/et scientifique au plan interrégional et, le cas échéant se définit comme une étude pilote susceptible de faire l'objet d'un dépôt à un appel à projets national ou international,
- Le projet a reçu le visa du responsable du projet, des collaborateurs et de leurs Directions Générales et de leurs DRCI de rattachement,
- Les co-financeurs impliqués dans les projets se sont engagés par un écrit motivé,

- Le projet implique des établissements de santé d'au moins 3 des 4 régions du Grand Ouest,
- Pour la thématique EME, le projet aura reçu l'appui méthodologique et l'approbation de la cellule d'EME du GIRCI (visa).

b) Procédure de sélection

Après vérification des critères d'éligibilité par la coordination du GIRCI GO, les dossiers complets seront soumis à une double évaluation, et notés sur une grille d'un score maximum de 80 points (les lettres d'intention n'étant pas sélectives) :

1) En externe, les projets seront expertisés par 2 experts désignés par les GIRCI partenaires et choisis pour leurs compétences dans le domaine de l'action à expertiser (médecin, informaticien, pharmacien, président ou directeur de DRCI...). Chaque expert donnera une note sur 20 et évaluera l'aspect scientifique ou technique du dossier.

2) En interne, chaque projet sera analysé par un binôme médico – administratif de rapporteurs choisis, pour l'un au sein de la Commission d'Évaluation Scientifique (CES) du GIRCI GO, et pour l'autre parmi les directeurs de la recherche d'un établissement membre de HUGO (ou son représentant). Chaque rapporteur donnera une note sur 20 et évaluera l'aspect structurant et Interrégional du projet, sa faisabilité, sa complémentarité par rapport à l'existant, son ancrage et sa dimension stratégique interrégionale, et sa perspective d'autofinancement au terme du présent appel à projets.

Les budgets des dossiers seront analysés par un comité technique indépendant composé de 2/3 membres de DRCI.

La réunion plénière de classement final des dossiers se tiendra le 18 Novembre 2015.

Un projet déjà financé par le GIRCI a également la possibilité de candidater au présent appel à projets.

5. Dispositions générales pour le financement

- Le financement est attribué pour 12 à 24 mois (cf. § 3.a).

- Le budget total consacré à cet appel à projets est de 600 000 € avec un plafond défini de 200 000 € par projet.

- La subvention du GIRCI GO peut financer :

- De l'équipement, des logiciels,... (Veillez à faire valider par la DRCI ou les services financiers les mécanismes comptables d'investissements liés à ces dépenses et joindre les devis si vous faites appel à une société extérieure),
- Du personnel NON PÉRENNE médical ou non médical en charge d'animer un réseau, de développer ou d'alimenter des outils communs de gestion (base de données par exemple). Le budget doit tenir compte des référentiels nationaux (cf. onglet 2 du modèle de fiche financière),
- Des frais de déplacements,
- Des prestations de service,
- Du fonctionnement et divers consommables.

- Si l'action déployée par le projet financé possède une durée supérieure à celle de l'appel à projets, les dossiers doivent exposer les modalités d'autofinancement ou de financements complémentaires envisagées pour garantir sa pérennité.

- Les financements non engagés seront restitués au GIRCI, notamment lorsqu'il existe un reliquat au terme du projet ou lorsqu'un projet n'a pu être mené à son terme, ou en cas d'impossibilité de mise en œuvre ou d'atteinte de ses objectifs initiaux.

6. Modalités de soumission

La gestion opérationnelle de cet appel à projets est confiée à la coordination du GIRCI GO.

Tous les documents nécessaires à la soumission d'un projet au présent appel à projets peuvent être téléchargés sur le site :

www.girci-go.org

Le coordonnateur dépose son projet à la DRCI référente. Le GIRCI GO ne recevra pas de dossier directement transmis par le coordonnateur du projet.

Les DRCI transmettent par voie électronique à f.hourcade@chu-tours.fr, copie m.granger@chu-tours.fr sous format pdf :

- Au plus tard le 15 juin 2015 : la lettre d'intention
- Au plus tard le 21 septembre 2015 : le dossier complet avec toutes les annexes

Le nom du fichier « lettre d'intention » transmis par courrier électronique est composé comme suit :
Ville de l'établissement _NOM du porteur de projet_AAPGIRCI2015_LOI.pdf
ex : LAVAL_DUPONT_AAPGIRCI2015_LOI.pdf

Le nom du fichier « dossier complet » transmis par courrier électronique est composé comme suit :
Ville de l'établissement _NOM du porteur de projet_AAPGIRCI2015.pdf
ex : LAVAL_DUPONT_AAPGIRCI2015.pdf

Le nom du fichier « fiche objectifs et actions » transmis par courrier électronique est composé comme suit :
Ville de l'établissement _NOM du porteur de projet_AAPGIRCI2015_Objectifs.xls
ex : LAVAL_DUPONT_AAPGIRCI2015_Objectifs.xls

Le nom du fichier « fiche financière » transmis par courrier électronique est composé comme suit :
Ville de l'établissement _NOM du porteur de projet_AAPGIRCI2015_Budget.xls
ex : LAVAL_DUPONT_AAPGIRCI2015_Budget.xls

Le nom du fichier « Lettre engagement co-financier » transmis par courrier électronique est composé comme suit :
Ville de l'établissement _NOM du porteur de projet_AAPGIRCI2015_Engagement_Nom Co-financier.doc
ex : LAVAL_DUPONT_AAPGIRCI2015_Engagement_X.doc

Le nom du fichier « diaporama de présentation » transmis par courrier électronique est composé comme suit :
Ville de l'établissement _NOM du porteur de projet_AAPGIRCI2015_presentation.ppt
ex : LAVAL_DUPONT_AAPGIRCI2015_presentation.ppt

NB : Tous les fichiers, sauf « lettre d'intention » transmis en amont, sont transmis simultanément dans le même courriel.

Le message électronique de la DRCI est accompagné du tableau comprenant les renseignements suivants :

Établissement	Nom et prénom du coordonnateur du projet	Titre long du projet	Acronyme du projet	Budget du projet demandé (K€)

7. Publication des résultats

La liste des projets retenus au financement sera publiée sur le site du GIRCI GO www.girci-go.org et chaque responsable de projet recevra une réponse écrite avec copie à la DRCI référente et/ou à la Direction d'établissement.

Toute action de communication ou publication faisant référence à un projet financé dans le cadre du présent appel à projets doit mentionner « soutenu financièrement par l'Appel à Projets 2015 du GIRCI Grand Ouest ».

8. Calendrier de l'appel à projets

Date de lancement de l'appel à candidature :	12 Mars 2015
Date limite de soumission	1. Soumission de la lettre d'intention par le coordonnateur du projet à la DRCI référente Le plus tôt possible
	2. Soumission électronique par la DRCI de la lettre d'intention à f.hourcade@chu-tours.fr , copie m.granger@chu-tours.fr 15 Juin 2015
	3. Soumission du dossier complet par le coordonnateur du projet à la DRCI référente
	4. Soumission électronique par la DRCI du projet complet à f.hourcade@chu-tours.fr , copie m.granger@chu-tours.fr 21 Septembre 2015
Date de réunion du comité d'évaluation	18 Novembre 2015
Date prévisionnelle de publication des résultats	Mi-Novembre 2015
Date d'évaluation à 1 an des projets sélectionnés	Novembre-Décembre 2016

9. Contacts

Pour toute information, la coordination du GIRCI Grand Ouest se tient à votre disposition :

Flavie Hourcade

f.hourcade@chu-tours.fr

☎ 02.18.37.08.71

Informations, textes et documents à télécharger sur le site : www.girci-go.org